

(N° 82.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 5 MAI 1882.

**Rapport de la Commission des Finances, chargée
d'examiner le Projet de Loi portant règlement
définitif du Budget de 1877.**

*(Voir les n^{os} 84, session 1880-1881, et 60, session 1881-1882, de la Chambre
des Représentants et 79, session 1881-1882, du Sénat.)*

Présents : MM. BISCHOFFSHEIM, Président, JANSSENS, le Baron BETHUNE,
WILLEMS et DEVADDER, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 4 mai, sur la proposition de sa Section permanente des Finances, dont les conclusions étaient du reste conformes avec celles de la Cour des Comptes, a adopté à l'unanimité de ses membres présents le Projet de Loi.

Votre Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres présents, a l'honneur de vous en proposer également l'adoption.

Le Rapporteur,
DEVADDER.

Le Président,
J.-R. BISCHOFFSHEIM.